



ARTHAZ

Pont-Notre-Dame



N°22



Chères Arthaziennes,
Chers Arthaziens,

Être élu dans une commune rurale : Un engagement au service du bien commun

En tant que maire d'une petite commune (moins de 1800 habitants), après deux mandats où j'ai occupé d'abord le poste de conseillère municipale, puis adjointe au maire, et enfin maire, deux mandats riches en défis et en moments de satisfaction, je peux témoigner que la fonction d'élu local, loin d'être une fonction symbolique, est un engagement profond et concret au service de notre territoire et de ses habitants.

Une responsabilité de proximité

Être élu dans une commune rurale, c'est assumer une responsabilité directe et quotidienne envers chaque habitant. La réalité, c'est que nous devons composer avec des ressources limitées et une équipe municipale restreinte. La mairie n'a ni gros budgets, ni armée de techniciens. Il faut savoir faire preuve de créativité, de pragmatisme, et parfois... enfler soi-même les gants. Surveiller ponctuellement la cantine, accueillir les enfants à la garderie, mettre en place des barrières pour une cérémonie, organiser et suivre les festivités du 14 juillet, prêter main forte pour la fête des mères ou la fête de la musique, être présent à l'arrivée impromptue de gens du voyage, être sur le terrain et chausser les bottes lors des épisodes neigeux ou inondations : voilà aussi le quotidien d'un maire de petite commune. Le travail d'équipe entre élus, agents, associations, et habitants est plus que jamais la clé pour faire avancer les choses.

Les difficultés du terrain

Bien sûr, le mandat n'est pas exempt de défis. Nous sommes souvent confrontés à des attentes diverses, parfois contradictoires, qui nécessitent un équilibre subtil entre les besoins de chacun. Les priorités sont multiples : préserver notre village tout en modernisant les infrastructures, soutenir le dynamisme de la commune tout en préservant son caractère rural, offrir des services tout en maîtrisant les dépenses publiques.

La gestion des finances publiques, surtout dans une petite commune, est un art délicat. Nous devons nous adapter sans cesse aux évolutions législatives, aux nouvelles normes, tout en restant réalistes face aux ressources disponibles. Et tout cela se fait avec une équipe réduite, où chacun porte plusieurs casquettes. Mais malgré la taille modeste de nos moyens, les enjeux sont toujours de taille.

Mais quel plaisir de servir la collectivité !

Et pourtant, malgré les contraintes, chaque conseil municipal, chaque projet abouti, chaque sourire croisé lors d'un événement local, sont autant de récompenses pour l'énergie investie. Ce sentiment d'avoir contribué à faire avancer notre commune, d'avoir écouté et fait entendre la voix des habitants, d'avoir rendu des services et créé des liens durables, est un moteur puissant.

Être élu, ce n'est pas seulement résoudre des problèmes ou prendre des décisions. C'est aussi participer à la vie de la commune, faire grandir une dynamique collective, et créer un environnement où chacun se sent à sa place. C'est aussi cet aspect humain qui rend la fonction si enrichissante. Le contact avec les habitants, les échanges qui naissent au détour d'un projet, d'une rencontre fortuite, sont autant de sources de satisfaction qui rendent l'engagement politique dans nos petites communes à la fois uniques et gratifiantes.

L'engagement local : une aventure collective

Être élu, c'est une aventure humaine avant tout. Cela implique de la disponibilité, du bon sens, de la résilience, et surtout un vrai sens de l'intérêt général. Cela suppose aussi d'assumer certaines responsabilités sans reconnaissance immédiate, parfois même dans l'indifférence ou la critique. Mais cela permet aussi de vivre des moments de solidarité, d'avancer collectivement, et de construire des projets porteurs de sens.

En résumé, être élu local dans une commune rurale, c'est bien plus qu'une fonction : c'est un engagement, une passion, et un acte de foi dans le pouvoir du collectif.

Votre Maire,
Régine MAYORAZ,
Maire d'ARTHAZ PONT NOTRE DAME.

Les vœux du Maire

**Les traditionnels vœux du maire se sont déroulés le 11 janvier 2025
à la salle communale d'ARTHAZ PONT-NOTRE-DAME**

Mme le Maire remercie l'assemblée, les élus ainsi que les pompiers d'avoir répondu présents à l'invitation et remercie chaleureusement tous les anonymes, les bénévoles, les enseignants, les agents et les élus municipaux qui ont permis, grâce à leur engagement, le déroulement des manifestations communales, diverses et variées, pour petits et grands.

Mme Le Maire a saisi l'opportunité de résumer les faits marquants de l'année écoulée. Puis plusieurs pompiers du village se sont vus décorés.

Enfin, Mme Le Maire a pu présenter ses vœux pour l'année 2025 à toutes et tous avant de poursuivre les discussions autour d'un buffet.



8 mai 2025

La 80ème cérémonie de commémoration de la victoire des forces alliées en 1945 s'est déroulée le jeudi 8 mai 2025.

Mme Le Maire, accompagnée des élus et des pompiers, a déposé une gerbe devant le monument aux morts après avoir fait la lecture du message du Ministre des Armées.

Après une minute de silence, La Marseillaise a retenti.

Mme Le Maire a convié toutes les personnes présentes pour un petit moment convivial afin de clore la cérémonie.



Cérémonie de Naturalisation



Le 2 décembre 2024 à la Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois, Frédéric CHABOD et Bruno THABUIS ont assisté à la cérémonie de naturalisation de Monsieur Sofiane BOULIL, habitant à ARTHAZ en présence de Madame la Sous-Préfète Isabelle ARRIGHI et de Madame la députée Virginie DUBY-MULLER.

Bonne retraite



Arrivée le 4 septembre 2006, Mme CHABOD Françoise a été embauchée pour la réouverture de la Poste, car celle-ci était fermée depuis plusieurs mois en raison de trop peu de monde. Toute la clientèle était à refaire. Cette mission était complétée également par un poste administratif en Mairie.

6 mois plus tard, son temps de travail est passé à 30 heures puis 32 heures en janvier 2009.

Après 19 ans de service public, l'heure de la retraite est arrivée. Aujourd'hui c'est le début d'une nouvelle aventure après toutes ces années de travail. Vous allez pouvoir prendre enfin le temps de vous consacrer à vos passions, vos projets et à votre famille. Le conseil municipal et moi-même vous remercions pour toutes ces années et vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle étape de votre vie.

Belle retraite à vous.





Classe de mer des CM1 et CM2 à Piriac-sur-Mer



Les CM1 et CM2 de l'école d'Arthaz sont partis 11 jours en classe de mer à Piriac-sur-Mer en Loire-Atlantique.

Lors de leur voyage, ils ont :

- Participé à une criée
- Marché sur le sentier des douaniers
- Fait du char à voile
- Visité un sous-marin
- Visité l'océarium du Croisic
- Pêché crabes et coquillages
- Visité le sémaphore
- Découvert les marais salants





Un programme riche et intense qui a permis aux élèves de découvrir la vie du littoral et de revenir avec des souvenirs plein la tête et les poches pleines de sable.

Cette classe de mer a été financée par :

- Le Sou des écoles
- La Mairie
- Les familles
- Le Conseil Départemental
- Les divers dons
- Et les bénéficiaires de la soirée du 1^{er}



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et organismes qui nous ont permis d'organiser ce voyage afin de perpétuer la tradition de la classe de mer à Piriac et d'offrir aux enfants des souvenirs impérissables.

Le Marché de Noël

Le premier marché de Noël a connu un très beau succès. Vous avez été nombreux à venir partager la magie de l'artisanat local de Noël. Le Père Noël a émerveillé petits et grands par sa présence, et les enfants ont pu s'amuser grâce à l'atelier bricolage spécialement pensé pour eux. Ces deux belles journées placées sous le signe de la solidarité nous ont permis de remettre un chèque de 5 000,00 euros à Naël, qui a pu ainsi suivre un stage de rééducation. Merci à tous pour votre générosité et votre présence.



Journée des véhicules anciens



Succès confirmé pour la journée des véhicules anciens :

Le 18 mai dernier, la journée des véhicules anciens a une nouvelle fois conquis le public. Organisé par l'Association Arthaz Entraide, l'événement a rassemblé plus d'une centaine de collectionneurs venus exposer leurs machines sur le parking de la salle communale.

Entre diversité des marques et richesse des styles, le spectacle a séduit les nombreux visiteurs. Devenu un rendez-vous attendu chaque année, le salon a également une portée solidaire : l'association organisatrice a reversé 4 000 € à plusieurs jeunes personnes en situation de scolarisation avec une légère déficience. Ces dons ont pour objectif de les accompagner dans leur quotidien scolaire, notamment par l'achat de matériel adapté.



Remerciements

L'équipe d'Arthaz Entraide remercie la municipalité pour son soutien lors de ses manifestations. Un grand merci également à tous les bénévoles d'Arthaz Entraide pour leur engagement, leur disponibilité et leur générosité ! Sans oublier nos fidèles sponsors, qui nous accompagnent depuis plusieurs années.

C'est grâce à toutes ses personnes que nous pouvons mener à bien l'ensemble de nos actions.

Toute l'équipe d'Arthaz Entraide vous donne rendez-vous le samedi 18 octobre prochain, pour son grand loto annuel, et les vendredi 5 et samedi 6 décembre pour le marché de Noël.

Le repas des aînés 2025 : Une pluie de stars

Cette année, le repas des aînés était organisé sur le thème du cinéma et du festival de Cannes.

Le dimanche 9 mars dernier, 100 convives ont foulé le tapis rouge de la salle communale d'Arthaz, sur les musiques des plus grands films internationaux. Nos aînés ont partagé un déjeuner servi par l'équipe de Familles Rurales renforcée par des membres du conseil municipal et par les enfants de la commune, apportant un souffle intergénérationnel apprécié par tous.

La décoration de la salle était, quant à elle, réalisée par Sabrina aidée par ses élèves des cours de bricolage: tickets de cinéma numérotés sur les tables, photos en noir et blanc d'actrices et d'acteurs aux murs, cadre personnalisé pour le « photocall ».

À la fin de ce chaleureux repas, et après quelques rebondissements, les doyens de notre commune présents dans la salle, ont enfin été désignés: Suzanne MERANDON 86 ans et Marcel GUALTIERI 88 ans ont été les heureux élus félicités par toute l'assemblée!

Encore une belle journée qui s'est terminée en fin d'après-midi et où chacun est reparti avec un cadeau offert, comme ce repas annuel, par l'équipe municipale.



Doyen Cérémonie Marcel GUALTIERI

A vos agendas et à l'année prochaine pour un nouveau rendez-vous avec de bons moments à partager !



Doyenne Cérémonie Suzanne MERANDON



Au théâtre ce soir... à Arthaz

Le samedi 26 Avril dernier, un public nombreux est venu assister à la pièce de théâtre «Deux femmes» de Claude BROUSSOULOUX proposée par la troupe « Les mots qui portent ».

Les comédiennes qui forment cette troupe sont Véronique THABUIS, arthazienne « pure souche » qui a passé son enfance et adolescence dans notre commune, Delphine BOUILLET, sa partenaire de jeu et Pascal ROBERT.

L'association Familles Rurales a choisi de faire venir le théâtre à Arthaz pour proposer un joli moment d'évasion à « domicile ». La pièce aborde la solitude des femmes, leur rapport à l'amitié mise à mal par les circonstances de la vie et les choix de chacune. Ces thèmes évoqués font écho à notre monde contemporain.

La soirée a été drôle et relevée, et les coups de théâtre se sont enchaînés pour emporter le public vers un final inattendu et émouvant.

Une belle et joyeuse soirée qui a séduit un public de tous âges.

Familles Rurales souhaite renouveler cette expérience et proposer à Arthaz des évènements culturels et festifs.



La fête de la musique

Première fête de la musique sur la commune et quel événement !

Merci beaucoup à vous, parents, enfants, habitants de la commune, aux bénévoles, aux musiciens, groupe, solo, aux food trucks, d'avoir répondu présent à cette belle soirée. Nous espérons que vous avez apprécié et que cela vous a été bénéfique. Votre enthousiasme a fait de cet événement un moment inoubliable. Merci pour votre présence et votre soutien.

À quand la deuxième édition de la fête de la musique ?

Comité des fêtes

La municipalité remercie grandement Le Comité des Fêtes (Vanessa GRUEL, Patricia COURIOL et Marion DE SERRA) ainsi que Yvan CORTES pour cette organisation et leurs implications. Merci aussi à tous les bénévoles, associations sans qui cette fête n'aurait pas pu avoir lieu.



Les artistes :

KIKERS & CO - HARMONIE Reigner-Esery - JAZZPOT - MARGOT - EDUARDO - FUNK YOU - KOMANDOBIDON
REPLAY - DJ SET STEREOKILLA

La restauration :

Le Sou des Ecoles - Les Gaufres à YOYO - BOLLY STREET - BRASA - La buvette animée par Le Comité des Fêtes

Le 23 mai 2025, Mme la Maire et son équipe ont eu le plaisir de fêter les mamans.

C'est dans la cour de l'école que se sont rassemblés les mamans et enfants du village afin de célébrer l'événement autour d'un buffet.

Chaque maman est ensuite répartie avec un joli géranium.

C'est avec grand plaisir, qu'on se donne rendez-vous l'année prochaine.



LE KARATÉ

Une belle dynamique pour le Karaté Club Arthazien avec ses 35 licenciés tous grades confondus

Le club est très actif au niveau des enfants et adolescents, les cours se font :

Le mardi de 18 heures à 19 heures 15 pour les enfants de 7 à 11 ans

Le mardi de 18 heures 45 à 20 heures pour les 12 à 16 ans

Le mardi de 18 heures 45 à 21 heures pour les adultes et gradés du club

Le jeudi de 18 heures à 19 heures pour les enfants et adolescents

Le jeudi de 18 heures à 19 heures 30 pour les Ados et Adultes. Plus gradés du club

La responsabilité des cours est sous la direction de Dominique 3ème Dan Diplômé d'état.

Secondé par Serge et Régis. Ceinture Noire

Les cours enfants sont encadrés par Régis MEL-EG, ceinture Noire assisté de Serge et Dominique.

Nous tenons à remercier Madame la Maire d'Arthaz pour le suivi et l'attention qu'elle porte à notre association.

Il est à noter que notre association est à but non lucratif et qu'à ce titre nous remercions tous les parents et bénévoles qui se donnent de la peine pour leurs enfants et la bonne marche du Club.

Venez nombreux nous rejoindre et pratiquer, le Karaté style shotokan, le self défense et le stretching
Pour votre plus grand bien.



Alerte : Sou des écoles d'Arthaz en danger !

Le Sou des écoles d'Arthaz a organisé 2 beaux événements ces derniers mois, réunissant familles et enfants dans une ambiance chaleureuse et festive.

Le samedi 18 janvier dernier, la première édition du loto a connu un franc succès avec environ 400 participants venus tenter leur chance dans une salle comble. Organisé avec le concours d'un professionnel habitué à ce type de manifestation, l'événement s'est déroulé dans une ambiance détendue, accompagnée d'une petite restauration et d'une buvette très appréciée.

Plus récemment, le dimanche 13 avril, c'est la chasse aux œufs qui a animé l'enceinte de l'école. Malgré une météo mitigée, l'affluence a été satisfaisante et la bonne humeur au rendez-vous. Les enfants ont participé à six départs successifs, et comme le veut la tradition, l'un d'eux a eu la chance de découvrir le fameux œuf d'or, remportant un lot spécial.



L'après-midi était agrémentée d'ateliers créatifs, de coloriage, bricolage, maquillage, une tombola et des douceurs sucrées pour le plaisir des petits comme des grands.

Pour rappel, les bénéfices de ces actions permettent de financer de nombreux projets pour tous les enfants de l'école :

Quelques chiffres :

Cycle piscine obligatoire (classes CP et CE1) =>900€
Spectacle Château rouge (classes CP, CE1 et CE2) =>654€
pour le bus Poterie (3 classes de maternelles) => 1'500€
Bus pour Piriac (classes CM1 et CM2) => 13'600€

Message du Sou :

Toutes ces actions sont mises en place par seulement 8 personnes membres du bureau, sur un effectif de plus de 300 parents cherchez l'erreur !!! Des postes sont à pourvoir pour l'année prochaine.

Tentez l'expérience ! Plus il y a de bénévoles, moins il y a d'heures investies par chacun. Vous êtes tous les bienvenus, peu importe le temps que vous pouvez y consacrer que ce soit une heure, une journée ou un gâteau...

Enfin, à défaut d'investissement de personnes, le Sou organisera moins d'actions et moins de projets seront accessibles pour vos enfants.

L'équipe du Sou
Le Sou des Écoles d'Arthaz PND
@ : soudarthaz@gmail.com





Arth'Apéro : Le rendez-vous hebdomadaire de la convivialité à Arthaz-Pont-Notre-Dame

Chaque jeudi soir, la **place de l'Église** à Arthaz-Pont-Notre-Dame s'anime autour d'un moment chaleureux et festif : **Arth'Apéro**. Ce rendez-vous hebdomadaire est devenu un moment privilégié pour les habitants et vise à renforcer les liens entre voisins, à favoriser les échanges intergénérationnels et à célébrer l'esprit de communauté qui fait la richesse de notre village.

Deux partenaires locaux s'associent pour faire de chaque édition une réussite :

La Petite Crêperie d'Émilie, qui régale petits et grands avec ses crêpes sucrées et salées.

Et le Bière Truck Haute-Savoie, qui propose une sélection de bières artisanales locales. Piloté par **Lilian CAMBOULIVES**, brasseur amateur devenu professionnel passionné, Lilian sillonne la région avec son bar ambulant qui allie authenticité, produits locaux et convivialité. Présent depuis les débuts des **Arth'Apéro**.

Interview de Lilian CAMBOULIVES, du Bière Truck :

Pouvez-vous nous présenter le Bière Truck Haute-Savoie ?

Lilian : Bière Truck Haute-Savoie, c'est un joli combi VW vintage entièrement restauré et transformé en tireuse à bière géante. C'est un bar ambulant qui vient à la rencontre de ses clients (entreprises, événementiel, particuliers) avec une sélection des meilleures boissons locales, la bière en tête. Bière Truck c'est de l'authenticité, de l'originalité, une ambiance, le goût des bons produits du coin et la passion de raconter l'histoire qu'il y a derrière un verre de bière, de limonade ou de vin, leurs ingrédients, leur fabrication, des anecdotes sur l'artisan...

Le projet est né d'une envie de mettre du sens dans ma vie pro. J'étais déjà brasseur amateur et l'idée de prendre ce virage professionnel se faisait de plus en plus fort.

Comment décririez-vous l'ambiance des soirées Arth'Apéro ?

Lilian : L'ambiance est telle que je l'avais imaginé. Convivialité et bonne humeur sont au RDV. Des rires, des enfants qui courent partout, pas de débordements. Les Arthazien(es) passent de bons moments entre amis ou en famille, mais aussi entre voisins. Certains d'entre eux ont même liés des amitiés grâce à l'évènement.

Quel retour avez-vous eu de la part des habitants ?

Lilian : Je suis très fier des Arth'Apéro, mais aussi très reconnaissant envers la municipalité et les habitants qui fréquentent l'évènement tous les jeudis soir. Leur présence régulière et leurs remerciements montre que le besoin était là. C'était ma 1ère expérience en «bar de village», je ne pensais pas recevoir autant d'ondes positives. Mais c'est le cas et c'est toujours très agréable de venir tous les jeudis.

Avez-vous une anecdote ou un moment marquant vécu lors d'un Arth'Apéro ?

Lilian : Oui bien sûr, les anecdotes commencent à s'accumuler, et celle-ci imagera bien la convivialité de l'évènement => Été 2024, un couple de clients réguliers vient me voir et me présente leurs amis en me disant : «On est presque voisins mais on ne s'était pas revu depuis des années». Depuis, ils passent régulièrement des soirées ensemble, même en dehors des Arth'Apéro.

Où peut-on vous retrouver en dehors d'Arthaz ?

Lilian : Le mercredi je serai à Onnion pendant l'été et le vendredi à Annemasse au parc La Fantasia pour les festivals gratuits «les Musical'été». Le reste du temps, je le partage entre des mariages, des anniversaires, des foires, des évènements sportifs ou encore des évènements d'entreprises.

Dans une ambiance détendue, chacun est invité à venir partager un verre, une gourmandise, ou simplement un moment agréable entre voisins. Que vous soyez résident de longue date ou nouvel arrivant, **Arth'Apéro** est l'occasion idéale pour tisser des liens et profiter de la douceur des soirées estivales.

Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour célébrer l'esprit d'Arthaz autour d'un apéro convivial !



ARTH'APERO
BIÈRE TRUCK



*C'est tous les jeudi à Arthaz
de 17h à 22h sur le parking de l'église*

COMMERCANTS

RESTAURATION RAPIDE



HORAIRES

Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	18H00 - 21H30
Jeudi	18H00 - 21H30
Vendredi	18H00 - 21H30
Samedi	18H00 - 21H30
Dimanche	18H00 - 21H30



HORAIRES

Mardi	11H00-13H00 et 18H00-21H00
Mercredi	11H00-13H00 et 18H00-21H00
Jeudi	11H00-13H00 et 18H00-21H00
Vendredi	11H00-13H00 et 18H00-21H00
Samedi	11H00-13H00 et 18H00-21H00
Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé

LA BOULANGERIE

En 2022, Monsieur Ludovic BALTAR à repris la boulangerie d'Arthaz

La boulangerie propose du pain, des viennoiseries, pâtisseries et snacking.

Les innovations sont courantes avec de nouvelles recettes de pain, d'entremets, sans oublier le sandwich du mois avec les produits de saison.

Nouveauté, depuis peu, les clients disposent d'une terrasse pour profiter des beaux jours.



Nouvel accès en déchèterie

Afin d'améliorer le service de collecte des déchets et sur les recommandations d'une étude sur la gestion des déchets réalisée en 2023, le conseil communautaire d'Arve & Salève a choisi d'équiper la déchetterie des Rocailles d'un nouveau système de contrôle d'accès. Celui-ci sera effectif début juillet 2025.

Concrètement, vous accéderez à la déchetterie grâce à un système de reconnaissance basé sur la lecture automatique de la plaque d'immatriculation à l'avant de votre/vos véhicule-s. Pour cela, vous pouvez créer d'ores et déjà un compte et enregistrer votre / vos véhicule-s au préalable sur notre site web. Cet accès reste gratuit.

La démarche est simple : RDV sur www.arve-saleve.fr

1. Créez votre compte avec le lien web dédié puis enregistrez votre premier véhicule (Fournir la totalité des pièces justificatives demandées).

2. Lorsque votre demande aura été traitée, vous recevrez un message vous indiquant que votre véhicule est bien enregistré s'il remplit les conditions demandées. Si vous avez d'autres véhicules à enregistrer, vous pourrez alors le faire.

3. Le nouveau système d'accès à la déchetterie des Rocailles sera opérationnel début juillet 2025.

NB: Vous devez prendre le temps de créer votre compte avec le lien web. Cette inscription est obligatoire; il n'est pas possible de transférer automatiquement votre compte actuel (badge) vers le futur système.



DÉBUT JUILLET 2025
NOUVEAU SYSTÈME D'ACCÈS
DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE
DES ROCAILLES



SYSTÈME D'ACCÈS OPÉRATIONNEL DÈS LE 7 JUILLET 2025
LECTURE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION DE VOTRE VÉHICULE.
VEUILLEZ L'ENREGISTRER AVANT VOTRE PREMIER PASSAGE
SUR WWW.ARVE-SALEVE.FR

ACCÈS OUVERT AUX PARTICULIERS
HABITANT L'UNE DES 8 COMMUNES ARVE & SALÈVE – GRATUIT

PLUS D'INFOS RDV SUR WWW.ARVE-SALEVE.FR
Maison Cécile Bocquet – 160, Grande rue – 74930 REIGNIER-ESERY
04 50 43 46 14 – prevention.dechets@arve-saleve.fr

FRANCE RÉNOV'

France Rénov' Haute-Savoie

Besoin de conseils pour réaliser des travaux de rénovation, faire des économies d'énergie ou adapter votre logement ?

France Rénov' Haute-Savoie est le service public local qui vous aide gratuitement et en toute neutralité dans votre projet de rénovation et d'adaptation: aides financières, matériaux, solutions techniques, analyse de devis, points de vigilance...

Conseils par téléphone ou sur rendez-vous près de chez vous avec un conseiller

De la simple question, au besoin de faire le point sur votre projet de rénovation, trouvez des réponses précises à toutes vos questions! Les conseillers sont tous les mois en permanences au siège social d'Arve & Salève, Maison Cécile Bocquet / Reignier-Esery. **Prise de rendez-vous obligatoire.**

Contact des conseillers France Rénov' de Haute-Savoie au 04 56 19 19 19 (du mardi au vendredi 9h-12h et 14h-17h).

Ce service public est entièrement gratuit et les conseils sont indépendants de toute offre commerciale. En Haute-Savoie, il est animé par Innovales et l'Asder et financé par l'Anah et les collectivités locales haut-savoyardes.



avec **innovales** artisan des transitions & **Asder**

Le service public qui vous accompagne dans vos projets de rénovation de l'habitat en Haute-Savoie

Contactez nos conseillers locaux
04 56 19 19 19



En partenariat avec 

Compostage collectif et individuel

Les distributions de composteurs à destination des particuliers continuent. Vous pouvez récupérer votre composteur individuel en prenant RDV sur notre site web www.arve-saleve.fr dans la rubrique « Je trie mes déchets ». Ces composteurs, en bois, sont au tarif de 20 €.

Pour les copropriétés, l'installation de sites de compostage partagé continue à s'étendre sur le territoire mais pourrait aller beaucoup vite ! À ce jour, 10 sites et bientôt 3 supplémentaires sont ou seront effectifs pour accueillir vos biodéchets. Arve & Salève a lancé des enquêtes pour solliciter les habitants quant à leur intérêt d'avoir un tel site près de chez eux. Si vous êtes intéressés pour rejoindre la démarche, contactez prevention.dechets@arve-saleve.fr. Arve & Salève s'occupe de tout !

Prochainement, un site de compostage sera installé sur la commune au 30 Route de Pont-Notre-Dame pour les personnes qui n'ont pas la possibilité d'avoir un composteur chez eux.



Evolution de l'offre ProximiTi

Proxim iTi développe les formes de mobilité dites « durables ». Ce service public propose des lignes régulières de bus, des circuits de transports scolaires, des plans de mobilité entreprises, services d'autopartage et des services vélo.

Proxim iTi, est la marque du service mobilité développé par le Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes (SM4CC): Arve et Salève, Faucigny Glières, le Pays Rochois et les Quatre Rivières, au service de près de 100.000 habitants.

Proxim iTi Agile: Le lundi 23 juin, toutes les lignes de bus passeront sous le système « agile », pour offrir beaucoup plus de connexions possibles et ainsi multiplier les destinations desservies sur le territoire.

Le réseau est défini comme « agile » car l'itinéraire des lignes de bus est construit en temps réel en combinant à la fois des parties fixes et des parties flexibles, composées d'arrêts sur demande. Grâce à cette « agilité », le bus dessert systématiquement les arrêts souvent utilisés tandis que, dans les zones moins fréquentées, il n'effectue que les détours nécessaires.

Le plan schématique du réseau à compter du 23 juin se trouve en pages centrales du magazine n°3 édité à l'occasion. Vous pouvez le télécharger là : <https://www.proximiti.fr/nos-actualites/mag-proxim-iti/>

Proxivélo: depuis décembre 2023, une station Proxivélo était installée à la gare de Reignier-Esery permettant de louer tous types de vélo sur des périodes plus ou moins longues. Depuis avril 2025, cette offre s'est étoffée avec la location de vélos en libre-service: deux stations sont disponibles sur Reignier (devant la Gare et devant la mairie).





LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 28 janvier 2025 – 19h00

INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal.

Pendant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : Madame Patricia COURIOL

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Bruno THABUIS, Mesdames Marion DE SERRA, Christelle METRAL, Aurélie SAGE, et Messieurs Aurélien GAUFFRENET, Olivier GARNIER, Nicolas METRAL

Pouvoirs : Vanessa GRUEL a donné pouvoir à Bruno THABUIS,
Bruno MIGNOT a donné pouvoir à Olivier GARNIER

Excusés : Sandrine DURAND, Marielle DONCHE, Nathalie PITTERMAN, Romain GREGORIS, Alphonso BECERRA

Absents : ODE Philippe

Point 1

DEL2025.01.01 : Validation à l'unanimité
1. Approbation PV séance du CM 12.11.24

Point 2

DEL2025.01.02 : Validation à l'unanimité
2. Approbation PV séance du CM 10.12.24

Point 3

DEL2025.01.03 : Validation à l'unanimité
3. Rapport des décisions du maire

Point 4

DEL2025.01.04 : Validation à l'unanimité
4. Finances – Attribution de subventions

Point 5

DEL2025.01.05 : Validation à l'unanimité
5. RH – Mise à jour annuelle du tableau des emplois

Point 6

DEL2025.01.06 : Validation à l'unanimité
6. RPE - Extension du RPE - Convention de coordination et de cofinancement

Point 7

DEL2025.01.07 : Délibération reportée – éléments manquants
7. Délibération portant modification de la délibération n°DEL2023-03-05 – Urbanisme – Modification n°2 du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) du 2 mai 2023

Avancée des projets en cours

Néant

Point sur les commissions communales

Néant

Point sur l'intercommunalité

Néant

Dates prévisionnelles des prochains conseils

- Mardi 25 février 2025 - Mardi 25 mars 2025, sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Commissions finances

- Mardi 18 février 2025
- Mardi 25 Mars 2025 : vote du BP

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20H15.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 1^{er} avril 2025 – 19h00

INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal.

Pendant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : M. Romain GREGORIS

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Madame Patricia COURIOL, Monsieur Bruno THABUIS, Mesdames Marion DE SERRA, Marielle DONCHE, Christelle METRAL, Aurélie SAGE, Nathalie PITTERMAN, et Messieurs Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT, Olivier GARNIER, Romain GREGORIS.

Pouvoirs : Bruno THABUIS a donné pouvoir à Bruno MIGNOT
Olivier GARNIER a donné pouvoir à Christelle METRAL

Excusés : Néant

Absents : Marielle DONCHE, Romain GREGORIS, ODE Philippe, Alphonso BECERRA

Point 1

DEL2025.02.01 : Validation à l'unanimité
1. Approbation PV séance du CM 28.01.2025

Point 2

DEL2025.02.02 : Validation à l'unanimité
2. Rapport des décisions du maire

Point 3

DEL2025.02.03 : Validation à l'unanimité
3. RH – Tableau des emplois – Correction suite erreur matérielle

Point 4

DEL2025.02.04 : Validation à l'unanimité
4. RH – Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents

Point 5

DEL2025.02.05 : Validation à l'unanimité
5. Finances – Approbation du Compte Financier Unique (CFU) année 2024

Point 6

DEL2025.02.06 : Validation à l'unanimité
6. Finances – Affectation du résultat – année 2024

Point 7

DEL2025.02.07 : Validation à la majorité
7. Finances – Vote des taux d'imposition 2025

Pour	Contre	Abstention
Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, Patricia COURIOL, Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL, Aurélie SAGE, Aurélien GAUFFRENET, Nicolas METRAL, Olivier GARNIER (pouvoir).	Néant	Christelle METRAL, Bruno MIGNOT, Nathalie PITTERMAN et Bruno THABUIS (pouvoir)

Point 8

DEL2025.02.08 : Validation à l'unanimité
8. Finances – Vote du Budget Primitif 2025

Point 9

DEL2025.02.09 : Validation à la majorité
9. Finances – Vote du Budget Primitif 2025

ACCA		
Pour	Contre	Abstention
Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, Patricia COURIOL, Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Christelle METRAL, Aurélie SAGE, Nathalie PITTERMAN, Aurélien GAUFFRENET, Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT, Bruno THABUIS (pouvoir), Olivier GARNIER (pouvoir).	Vanessa GRUEL	Néant
ASSAD		
Pour	Contre	Abstention
Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, Patricia COURIOL, Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL, Christelle METRAL, Aurélie SAGE, Nathalie PITTERMAN, Aurélien GAUFFRENET, Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT, Bruno THABUIS (pouvoir), Olivier GARNIER (pouvoir).	Néant	Néant

Point 10

DEL2025.02.10 : Validation à l'unanimité
10. Sécurité – Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Point 11

DEL2025.02.11 : Validation à l'unanimité
11. FONCIER – Vente au profit de la famille TAPPONIER

Point 12

DEL2025.02.12 : Validation à l'unanimité
12. Salle Communale – Modification du règlement de location des salles communales d'Arthaz PND

Avancée des projets en cours

Néant

Point sur les commissions communales

Néant

Point sur l'intercommunalité

Néant

Dates prévisionnelles des prochains conseils

- Mardi 13 mai 2025, sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20H25.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal Séance du 26 juin 2025 – 19h00

INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, les délibérations prises pendant les séances de conseil municipal ne seront désormais plus affichées en mairie. L'ensemble des actes administratifs sont désormais disponibles sur le site internet de la mairie, sur <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/> onglet « MAIRIE » puis « Actes administratifs », où les usagers pourront retrouver l'ensemble de toutes les décisions prises par le Maire ou le Conseil Municipal.

Pendant, une liste des délibérations est affichée sur le panneau d'affichage de la Mairie. En cas de besoin, vous pourrez faire une demande de copie de la délibération souhaitée au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

Secrétaire de séance : Madame Christelle METRAL

Présents : Madame Régine MAYORAZ, Monsieur Frédéric CHABOD, Madame Patricia COURIOL, Mesdames Marion DE SERRA, Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL, Christelle METRAL, Aurélie SAGE, Nathalie PITTERMAN, et Messieurs Aurélien GAUFFRENET, Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT.

Pouvoirs : Néant

Excusés : Sandrine DURAND, Vanessa GRUEL, Aurélien GAUFFRENET, Alphonso BECERRA

Absents : Philippe ODE

Point 1

DEL2025.03.01 : Validation à l'unanimité
1. Approbation PV séance du CM 01/04/2025

Point 2

DEL2025.03.02 : Validation à l'unanimité
2. Protection fonctionnelle des élus

Point 3

DEL2025.03.03 : Validation à l'unanimité
3. Rapport des décisions du Maire

Point 4

DEL2025.03.04 : Validation à l'unanimité
4. Administration générale – Convention de partenariat Mutuelle régionale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Point 5

DEL2025.03.05 : Validation à l'unanimité
5. Finances – Décision Modification n°1 au Budget 2025 – DM1

Point 6

DEL2025.03.06 : Validation à l'unanimité
6. Finances – Attribution de subventions

Point 7

DEL2025.03.07 : Validation à la majorité
7. Urbanisme – délibération portant abandon de la procédure de modification n°2 en cours du Plan Local d'Urbanisme de la Commune prescrite par délibération n°DEL2023-03-05 – Urbanisme – Modification n°2 du Plan local d'urbanisme (PLU) du 2 mai 2023

Point 8

DEL2025.03.08 : Validation à l'unanimité
8. Enfance – Règlement de fonctionnement du service – mise à jour

Pour	Contre	Abstention
Régine MAYORAZ, Frédéric CHABOD, Patricia COURIOL, Marielle DONCHE, Christelle METRAL, Aurélie SAGE, Nathalie PITTERMAN, Nicolas METRAL, Bruno MIGNOT, Olivier GARNIER, Romain GREGORIS.	Bruno THABUIS	Marion DE SERRA

Point 9

DEL2025.03.09 : Validation à la majorité
9. Bâtiment communal – Convention CIS Arthaz / SDIS

Point 10

DEL2025.03.10 : Validation à l'unanimité
10. Arve et Salève – Composition du Conseil Communautaire – Accord local de gouvernance

Avancée des projets en cours

Néant

Point sur les commissions communales

Néant

Point sur l'intercommunalité

Néant

Dates prévisionnelles des prochains conseils

- Septembre 2025, sous réserve d'un ordre du jour nécessitant l'organisation d'une réunion.

Madame la Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h52.

Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes

Sans conditions de revenus, sans questionnaire médical, sans limite d'âge : une complémentaire santé pour tous !

La Région agit par des mesures concrètes en faveur du pouvoir d'achat des habitants tout en favorisant un accès élargi aux soins. C'est dans cet objectif qu'une complémentaire santé, spécialement conçue pour les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes, est proposée par nos mutuelles partenaires.

La commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame accompagne l'accès du dispositif à destination de tous ses habitants et/ou toute personne exerçant une activité professionnelle au sein de la commune.

Bénéficiez d'une **couverture santé renforcée** à des **tarifs attractifs** tout en garantissant la maîtrise de votre budget sur le long terme.

Votre Mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes en 9 points :

1. Trois niveaux de couverture pour répondre aux besoins de chacun
2. Une offre spéciale pour les étudiants
3. Aucun délai de carence
4. Un tarif qui n'évolue plus à partir de 85 ans
5. Une participation à la prise en charge des dépassements d'honoraires
6. Une couverture importante des soins hors 100 % santé : appareils auditifs, chirurgie réfractive, lentilles, implants dentaires, orthodontie
7. Un forfait pour la prise en charge des soins post-cancer : prothèses capillaires, implants mammaires (hors esthétique seule)
8. Participation à la prise en charge de la contraception non remboursée par la sécurité sociale, des vaccins, de l'ostéodensitométrie
9. Une couverture renforcée pour les garanties supérieures : chambre particulière, forfait sport, forfait bien-être

Nos mutuelles partenaires vous accompagnent :

- Profitez de conseils personnalisés pour comparer les offres adaptées à vos besoins
- Souscrivez par téléphone ou directement sur Internet
- Simplifiez la résiliation de votre assurance complémentaire santé actuelle
- Maîtrisez votre reste à charge

* La région n'a aucun lien financier avec les mutuelles partenaires et les adhérents
Pour contacter nos mutuelles partenaires : auvergnerhonealpes.fr ou 04 2800 2800



NOUVELLE APPLICATION CITYALL : Restez informés en temps réel des évènements de la commune !

La commune complète ses moyens de communication en mettant en place une application mobile gratuite : CityALL.

Téléchargez gratuitement sur votre smartphone l'application CityALL et prenez connaissance des actualités, évènements, travaux et incidents sur votre commune.

Vous pouvez également effectuer des signalements en temps réel, de tout incident constaté sur la commune.

Cette application vient compléter les moyens de communication existants :

- Notre bulletin communal (parution semestrielle)
- Notre site internet : <https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/>
- Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/Arthazpnd/>
- Le panneau lumineux au centre du village.

Restons connectés !

PANNEAU LUMINEUX



Le panneau d'information

À l'occasion de l'échéance du contrat de gestion du panneau d'affichage et face aux difficultés rencontrées pour en conserver la gestion opérationnelle, nous avons décidé de procéder à son remplacement.

Le nouveau panneau permet un affichage en couleur et de contenus plus variés comparés au modèle précédent.

PAMPA

Nous avons dû déterrer nos 2 Pampas dont une qui se trouvait sur le rond-point route Nationale ainsi que devant la mairie.

Celles-ci sont interdites en France hexagonale depuis l'arrêté ministériel du 2 mars 2023 comme une espèce végétale exotique envahissante.

Pour rappel il est par conséquent interdit de l'introduire en France, de la détenir, de l'utiliser, de l'échanger, de la transporter vivante ou de la commercialiser.



SYANE

Bilan rénovation éclairage public

La rénovation de l'éclairage public a été totalement finalisée sur la commune, voici le bilan :

- Total des points lumineux rénovés = 132
- Total des points lumineux ajoutés = 6
- Totales armoires rénovées = 7
- Totales armoires remplacées = 2
- Total mètres linéaires (ml) de séparations de réseaux = 9551 ml
- Puissances totales déposées = 15 465 W
- Puissances totales posées = 6 049,2 W, soit une réduction de puissance de 60,88%
- De plus, un abaissement de 80% dès la mise en fonctionnement est réalisé sur l'ensemble des luminaires du parc (soit 20% de puissance nominale en fonctionnement)



NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté préfectoral n°324 DDASS/2007 du 26 juillet 2007 relatif aux bruits de voisinage, il est rappelé que les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, saboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive), ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Les infractions aux présentes dispositions peuvent être constatées par les services de police, de gendarmerie et tout agent commissionné et assermenté et pourront être sanctionnées.



LE CIMETIÈRE

Réfection du mur du cimetière : sécurité et harmonisation du site

Le mur du cimetière, fragilisé par le temps et menaçant de s'effondrer sur les tombes voisines ainsi qu'à proximité immédiate de l'aire de jeux, présentait un danger sérieux.



Afin de garantir la sécurité des usagers et préserver la dignité du site, la municipalité a engagé en urgence des travaux de réfection.

Ceux-ci ont été confiés à l'entreprise CAVDAR, spécialisée dans la maçonnerie.

Les travaux sont en bonne voie et seront prochainement achevés, redonnant à l'ensemble une solidité indispensable et un aspect visuel soigné, en harmonie avec le lieu.

AGENDA 2025

	SEPTEMBRE
Le cinéma plein air organisé par le Comité des Fêtes	Samedi 6 septembre
	OCTOBRE
La conférence-spectacle « Mon crétin de cerveau n'en fait qu'à sa tête » organisée par le collectif Atouts Âge	Mercredi 8 octobre
Le loto organisé par l'association Arthaz Entraide	Samedi 18 octobre
	NOVEMBRE
La boom d'Halloween organisée par le Sou des Ecoles	Samedi 8 novembre
La cérémonie commémorative au monument aux morts	Mardi 11 novembre
La soirée annuelle antillaise organisée par l'association Mabouya	Samedi 22 novembre
Le loto organisé par l'association Arthaz Sport	Samedi 29 novembre
	DÉCEMBRE
Le Marché de Noël organisé par l'association Arthaz Entraide	Vendredi 5 et samedi 6 décembre
Le concert de Noël organisé par la Paroisse d'Arthaz PND	Dimanche 7 décembre

Cet agenda est prévisionnel et peut être amené à évoluer en cours d'année. Pensez à consulter le panneau lumineux et le site internet ou contactez la Mairie pour valider les informations relatives aux dates et horaires.

MAIRIE

94, route de Pont Notre-Dame
74 380 Arthaz Pont Notre-Dame
Tél. : 04 50 36 01 78
Mail : mairie@arthazpnd.fr

Heures d'ouverture mairie :

lundi de 9h à 12h
mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
mercredi de 9h à 12h
jeudi de 9h à 12h
vendredi de 9h à 12h
samedi : fermé

POSTE

Tél. : 04 50 36 03 01

Heures d'ouverture Poste :

lundi de 8 h 30 à 12h
mardi de 8 h 30 à 12h
mercredi : fermé
jeudi de 8 h 30 à 12h
vendredi de 8 h 30 à 12h
samedi de 9h à 12h

Heures d'ouverture Bibliothèque :

jeudi de 16h à 18h

Gendarmerie Reignier-Esery

Tél. : 04 50 95 75 11

Syndicat des eaux Rocailles Bellecombe

Tél. : 04 50 95 71 63

Dépannage eau

Tél. : 06 83 74 42 06

Dépannage assainissement

Tél. : 06 77 04 19 50

Communauté de Communes Arve et Salève

Tél. : 04 50 43 46 14

Déchèterie intercommunale des Rocailles

1496, Route des rocailles

74930 Reignier-Esery

Tél. : 09 70 21 09 36

Ouvert du Mardi au Samedi (sauf jours Fériés)
de 8 h 30 à 12h et de 14h à 18h



CHANGEMENT D'HORAIRE URBANISME



À compter du 02 juin 2025, le service URBANISME sera ouvert aux mêmes horaires que l'accueil de la Mairie.

Pour rappel : vous avez la possibilité de transmettre votre demande d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée via la plateforme de saisine par voie électronique (SVE):

<https://pu.rgd.fr/#/074021/>

Pour tout autre renseignement, consultation du PLU :

<https://www.arthaz-pont-notre-dame.fr/plan-local-d-urbanisme-plu>

La Commission Communication remercie les associations, l'équipe enseignante, le personnel communal qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Nous espérons que ce bulletin vous fera plaisir.

La commission vous souhaite un bel été.



Rédaction Commission communication : Sandrine DURAND, Bruno MIGNOT, Olivier GARNIER, Vanessa GRUEL et Bruno THABUIS.

Directeur de la publication : Régine MAYORAZ

Mise en page et impression Offset Service – Reignier 04 50 43 43 02